

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 21 décembre 2020 à 18 h 00 heures et à laquelle étaient présents le maire Monsieur Neil Gagnon, ainsi que les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond et M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour est absent et a motivé son absence. Était aussi présente la directrice générale Madame Mariette Rochon.

Prendre note que cette séance est enregistrée et sera sur le site de la municipalité dès que possible.

Tous les conseillers présents reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation et que les sujets à l'ordre du jour concerneront uniquement l'adoption du budget pour l'année 2020.

2020-12-R5761 Ouverture de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée.

2020-12-R5762 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

1. Vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du budget 2021
5. Augmentation de 2.5% salaires
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

Adoptée.

ANNOTATION 1

Le budget pour l'année 2021 a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

2020-12-R5762 Adoption du budget pour l'année 2021

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget présenté avec des dépenses et des revenus équilibrés de 836 528\$ soit adopté.

Adoptée.

2020-12-R5763 Augmentation 2.5% salaires élus et employés

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'il a été décidé qu'une augmentation de 2.5% équivalent au coût de la vie soit appliquée au salaire de chaque élu et chaque employé.

Adoptée.

ANNOTATION NO : 2

Un avis de motion ainsi qu'un projet de règlement décrétant les revenus et dépenses ainsi que les taux de taxation pour l'exercice financier 2021 sera déposé lors de la prochaine séance ordinaire prévu le mercredi 13 janvier prochain.

La direction municipale n'a reçu aucune question par courriel ou par la poste concernant ce sujet.

2020-12-R5764 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Fenny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h15.

Adoptée.

Neil Gagnon, maire

Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

